



République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi



MINISTÈRE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE, DU GENRE ET DE LA PROTECTION DES ENFANTS



PROJET INVESTIR DANS LES PREMIÈRES ANNÉES POUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN AU SÉNÉGAL/PIPADHS

UNITÉ DE GESTION DU PROJET

&&&&&&

COMPTE RENDU

CRD D'INFORMATION ET D'INSTALLATION DU CTRS DE PIPADHS DE LA RÉGION DE KAFFRINE



Septembre 2020

Le Mercredi 16 Septembre 2020, s'est tenu, dans la salle de conférence de la Chambre de Commerce de Kaffrine, le Comité Régional de Développement (CRD) d'information et d'installation du Comité Technique Régional de Suivi (CTRS) du PIPADHS. Cette rencontre, présidée par l'Adjoint au Gouverneur Chargé des Affaires Administratives, a examiné les points de l'agenda suivants :

1. Cérémonie d'ouverture du CRD ;
2. Présentations ;
 - Présentation du DIPE ;
 - Présentation du PIPADHS ;
 - Présentation du Mécanisme de Gestion des Grievs (MGG) ;
3. Discussions ;
4. Installation du CTRS
5. Clôture ;

Etaient présents voir feuille de présence.

Naturellement, la rencontre a démarré avec le premier point de l'ordre du jour à savoir la cérémonie officielle d'ouverture.

I. CEREMONIE D'OUVERTURE

La rencontre a démarré aux environs de 10 H 30 mn. Le gouverneur, après avoir déclaré ouverte la séance, a donné la parole au représentant du maire de la commune de Kaffrine pour son mot de bienvenue à l'endroit des participants venus de toutes les localités de la région. Ce dernier a souhaité la bienvenue à tous les participants, et à la délégation du PIPADHS à qui il a souhaité plein succès dans cette mission. Ensuite, Monsieur le gouverneur, constatant l'absence du Président du Conseil département et de son représentant a remis au Coordonnateur du PIPADHS pour son allocution d'ouverture. Après les salutations d'usage à l'endroit des autorités administratives qui ont accompagné le projet pour la tenue de ce CRD, il a remercié l'ensemble des participants d'avoir bien voulu honoré de leur présence à cette rencontre. Il a dans son propos mis l'accent sur la pertinence du projet d'Investir dans les Premières Années pour le Développement Humain au Sénégal. Et enfin, Monsieur le Gouverneur, en procédant à l'ouverture officielle de la cérémonie, a tout d'abord présenté les excuses de Monsieur le Gouverneur empêché. Il s'est ensuite attardé sur l'importance de ce CRD axé sur un domaine aussi important que celui du sous-secteur de la petite enfance. Il dira par la suite que la région compte beaucoup d'espoir sur ce projet pour améliorer la prestation de certains services qui favorisent le développement de la petite enfance dans cette localité mal desservie. Pour cela, il instruit à tous les services et acteurs du sous-secteur de la petite enfance, de se mobiliser pour la réussite de cet important projet. Il poursuit en disant que ce projet matérialise la vision du gouvernement à travers le Programme Sénégal Emergent (PSE) qui le référentiel en matière de politique publique, notamment en son axe 2 centré sur le développement du capital humain. Il termine en remerciant

tous les participants d'avoir bien voulu répondre présents à la convocation de Monsieur le Gouverneur car l'importance de CRD en vaut bien le sacrifice malgré les agendas chargés des uns et des autres, en perspective de la visite de Monsieur le Président de la République dans la localité. En dernier lieu, il remercie les responsables du projet pour la bonne collaboration durant toute la phase préparatoire et celle de l'organisation proprement dite de ce CRD.

II. PRESENTATIONS

Les présentations sont au nombre de trois (03). La première a porté sur le développement intégré de la petite enfance (DIPE), la deuxième sur le PIPADHS et la troisième sur le Mécanisme de Gestion des Grievs.

2.1 : PRESENTATION SUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA PETITE ENFANCE

C'est le spécialiste de la petite enfance du PIPADHS en l'occurrence Monsieur Alassane DIOP qui s'est acquitté de cette tâche. Il a passé en revue le contexte global du DIPE dans le monde avant d'en venir à la situation nationale, notamment en matière d'initiatives et de politiques prises pour les autorités pour promouvoir le développement du secteur de la petite enfance. Entre autres points abordés lors de sa présentation, il y a la pertinence d'investir sur la petite enfance, notamment durant les deux premières années pour assurer son développement intégré avant l'âge d'aller à l'école élémentaire. Il a démontré avec des thèses scientifiques l'importance de bien nourrir l'enfant, de le mettre dans des contextes pertinents d'apprentissage précoce de qualité ainsi que de protéger ses droits pour lui assurer un avenir radieux. Pour plus d'information, voir la présentation. Cette première présentation a été suivie par celle du PIPADHS.

2.2 : RESENTATION DU PUIPADHS

La présentation du projet a été effectuée par Monsieur Alioune FALL, Coordonnateur du PIPADHS. D'emblée, il a présenté l'architecture institutionnelle du PIPADHS à savoir un projet de l'Etat du Sénégal, financé par la Banque mondiale pour un montant global de 42 milliards, placé sous la double tutelle technique du ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants. Le Ministère des Finances et du Budget assure la tutelle financière. Puis, il a démontré la pertinence du projet Investir dans les Premières Années pour le Développement Humain au Sénégal. Le projet est qualifié d'innovant dans le portefeuille de la banque mondiale en Afrique subsaharienne car jamais un projet du secteur de la petite enfance n'ait bénéficié un financement de 70 millions de dollars. D'où l'importance de ce projet qui devra permettre d'investir sur ce que notre pays a de plus précieux le capital humain à travers la petite enfance pour leur garantir un meilleur devenir. La dernière partie de sa présentation a été consacrée aux modalités opérationnelles de mise en œuvre du PIPADHS : un projet multisectoriel dont les activités principales sont exécutées par quatre composantes notamment :

- la composante 1 : la nutrition et la stimulation précoce, gérée par la CLM ;
- la composante 2 : l'apprentissage précoce de qualité gérée la Direction de l'Education préscolaire en rapport avec l'Agence Nationale de la petite enfance et de la case des tout-petits ;

- la composante 3 : communication et la mobilisation sociale gérée par la DPDPE, et ;
- la composante 4 : qui concerne la coordination et l'assistance technique du projet.

2.3 : Présentation du Mécanisme de Gestion des Grieffs (MGG)

La présentation a été effectuée par la Spécialiste en Sauvegarde Environnementale. Elle a porté sur les points suivants :

- La genèse de la mise en place du Mécanisme de Gestion des Grieffs (MGG) par la Banque Mondiale et l'Etat du Sénégal à travers le document portant Cadre de Gestion environnemental et Social (CGES) ;
- L'objectif du mécanisme est de permettre au projet de répondre aux exigences de consultation des populations et de règlement des grieffs, réclamations et conflits lors de la mise en œuvre du projet ;
- La composition et les modalités de fonctionnement du MGG, Entre autres.

III. Débat et discussions

A l'issue de ses trois (03) présentations pertinentes, il s'en est suivi un débat riche et varié portant sur les points ci-après :

- Le MGG ne risquerait-t-elle pas de créer un doublon pour le CDP qui est déjà opérationnel au niveau des différents départements de la région ;
- Capitaliser les expériences riches et variées des acteurs de la petite enfance (CLM, World Vision, Kawalor...) dans la région de Kaffrine ;
- Impliquer les collectivités territoriales de la région pour assurer la pérennisation des acquis à la fin du projet ;
- Le projet est venu pour aider la région de Kaffrine à améliorer son faible taux de scolarisation de manière générale et de préscolarisation en particulier ;
- Le gap est très profond entre la moyenne nationale le taux de préscolarisation au niveau de la région ;
- Les 37 collectivités territoriales que compte la région sont largement déficitaires en matière d'infrastructures DIPE ;
- Mettre l'accent sur l'éducation parentale pour la réussite de ce projet ;
- Accorder une place importante à l'éducation des daara, car la région de Kaffrine est très religieuse
- Pour déterminer la réussite du projet, il faut tenir compte des réalités socio culturelles de la région ;
- CTRS un cadre approprié pour harmoniser les interventions des acteurs de la petite enfance à l'échelle régionale ;
- L'éducation parentale est déterminante pour la réussite du PIPADHS ;

- Tenir compte de la dimension incisive par la prise en charge des besoins des personnes vivant avec un handicap dans le cadre de l'exécution du projet ;
- Le taux de préscolarisation est de 4,5% dans la région de Kaffrine contre 17% sur le plan national
- Il faut plus de solidarité et d'objectivité pour faciliter l'implantation des sites CTP et CSP dans la région
- Le CLM a installé 270 sites de nutrition dans la région

La liste des intervenants étant épuisée, Monsieur le Gouverneur a remis la Parole à l'équipe du PIPADHS pour apporter des éclaircissements et des précisions sur tous les points soulevés par ces derniers. C'est tout d'abord Monsieur le coordonnateur qui a répondu à toutes les questions soulevées. Il sera complété successivement par la Spécialiste Sauvegarde Environnementale et le Responsable du Développement de la Petite Enfance du PIPADHS.

IV. Installation du CTRS

A la fin des discussions suscitées par les présentations, Monsieur le Gouverneur Adjoint chargé des Affaires Administratives a, au nom du Gouverneur empêché, procédé à l'installation officielle du CTRS du PIPADHS de Kaffrine après lecture et adoption de l'arrêté par le CRD. Ainsi, les différents points inscrits à l'ordre du jour étant épuisé, il ne restait qu'à procéder à la clôture du CRD.

V. CEREMONIE DE CLOTURE

Clôture du CRD, Monsieur le Gouverneur (AA), est revenu sur les recommandations principales du CRD d'information et d'installation du CRTS de PIPADHS. Il s'agit entre autres : d'harmoniser les interventions pour le développement du secteur de la petite enfance au niveau de la région de Kaffrine ; de consolider les acquis existants en matière de développement de la petite enfance dans la région ; de tenir compte de la pérennisation en impliquant les collectivités territoriales dans la mise en œuvre des activités du projet ; de prendre en compte les personnes vivant avec un handicap dans la construction des infrastructures; de faire confiance au CTRS dans l'identification des sites et le suivi des constructions des CTPs et CPEs, et enfin de s'appuyer sur les CDP pour la mise en œuvre du mécanisme de gestion des Griefs.

VI. Point de presse

A la fin du CRD, il s'en est suivi un point de presse afin de permettre aux acteurs de la presse de relayer l'information sur toute le territoire régional, nation et international grâce à leur forte mobilisation autour de cet événement.

Fait à Dakar, le 15 Septembre 2020

Par Ousseynou NDIAYE

Responsable de la Communication

SEANCE DE TRAVAIL AVEC L'ADJOINT CHARGE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES

DE LA GOUVERNANCE DE KAFFRINE

Point sur les préparatifs

- **Début de la rencontre** : 14 heures 06 minutes

✓ **Séance de travail avec l'AD de la gouvernance de Kaffrine**

- Lieu : chambre de commerce de Kaffrine à 10 heures. Pour les besoins de conformité avec les procédures, un mémo sera fait pour le choix de la seule salle disponible ce jour ;
- Des supports de communication (polos, tee-shirts, dépliant, casquettes, portes documents, blocs-notes et stylos) sont mis à la disposition au gouverneur ;
- Les convocations sont déjà ventilées ;
- Des chevalets standard que l'UGP a conçus seront utilisés avec probabilité des les adapter en fonction des besoins ;
- La presse est invitée à couvrir l'évènement ;
- La Pause-café et la pause déjeuner seront assurées avec des barquettes à emporter ;
- Les remboursements de transport reviennent au comptable principal du PIPADHS. Les outils sont préparés à l'avance en conséquence ;
- L'eau de salle sera mise en place le matin de l'activité par la gouvernance qui s'en charge ;
- Toutes les convocations ont été distribuées et toute la presse locale est invitée (voir liste des organes invités)
- Le CRD sera présidée par le gouverneur ou à défaut par l'Adjoint chargé des Affaires Administratives ;
- Le matériel de projection et la sonorisation sont déjà en place. Les essais se feront le matin avec les techniciens ;
- Les mesures barrières, la distanciation physique et les mesures d'hygiène seront respectées (thermo flash, dispositif de lave-main et des gels antiseptiques. Il sera procédé à une distribution de masque en cas de besoin. Un agent sera préposé à l'entrée avec un thermo flash pour prendre les températures des participants ;
- Les banderoles sont déjà installées lors de la visite des lieux sous la supervision du chef de protocole de la gouvernance ;
- Gestion du budget : Le comptable a partagé les orientations et supports liés au budget préparé à cet effet. Les conditions de préparation et d'opérationnalisation des justificatifs sont passés en revue avec l'Adjoint chargé des Affaires administratives de la gouvernance. Les principes du manuel de procédures sont rappelés et une bonne compréhension commune s'en est suivie.

✓ **Visite de la salle**

- Elle a eu lieu le même jour, mardi 15 septembre 2020 à partir de 15 heures 30 minutes
- De bonnes dispositions sont prises et un suivi qualité s'est effectué le matin avant le démarrage de l'activité.

✓ **Visite de courtoisie au gouverneur**

- Elle a eu lieu le 16 septembre 2020, jour du CRD, avant le démarrage des activités avec la présence du coordonnateur.

NB : un débriefing a eu lieu avec le coordonnateur sur les préparatifs des deux CRDs à l'hôtel de 18 heures 50 à 19 heures 15 minutes.

